

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS  
 A LA COMMISSION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE  
 L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION**

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment les articles L719-1 et D719-1 à D719-47 ;  
**Vu** la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation adoptés par le Conseil d'école du 25 novembre 2013 et approuvés par le Conseil d'administration de l'université d'Aix-Marseille en sa séance du 26 novembre 2013 ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'Inspé adopté par le conseil d'école du 25 novembre 2013 ;  
**Vu** l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021  
**Vu** les procès-verbaux de dépouillement ;

**Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :**

**Collège : A**

Sièges à pourvoir : 2 titulaires  
 Inscrits : 57  
 Votants : 36  
 Bulletins blancs ou nuls : 1  
 Suffrages valablement exprimés : 35  
 Taux de participation électorale : 63,16 %  
 Quotient électoral : 17,5

**A obtenu :**

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Ensemble pour l'avenir de l'Inspé	35	2	0	2

**Sont élus :**

Liste	Sièges	Noms
		Titulaires
Ensemble pour l'avenir de l'Inspé	2	<b>MARCHI SABRINA</b> <b>GAY GUILLAUME</b>

**Collège : B**

Sièges à pourvoir : 2 titulaires  
 Inscrits : 13  
 Votants : 7  
 Bulletins blancs ou nuls : 0  
 Suffrages valablement exprimés : 7  
 Taux de participation électorale : 53,85 %  
 Quotient électoral : 3,5

**A obtenu :**

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Ensemble pour l'avenir de l'Inspé	7	2	0	2

**Sont élues :**

Liste	Sièges	Noms
		Titulaires
Ensemble pour l'avenir de l'Inspé	2	DURIC RADA DI GIOVANNI CELINE

**Collège : C**

Sièges à pourvoir : 1 titulaire  
Inscrits : 32  
Votants : 11  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Suffrages valablement exprimés : 11  
Taux de participation électorale : 34,4 %  
Quotient électoral : 11

**A obtenu :**

Liste	Total voix	Siège attribué au quotient électoral	Siège attribué au plus fort reste	Total siège
Ensemble pour l'avenir de l'Inspé	11	1	0	1

**Est élu :**

Liste	Siège	Nom
		Titulaire
Ensemble pour l'avenir de l'Inspé	1	LACAZE ELVIS

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'Inspé et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'Inspé est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20.10.2021  
Pour le Président et par délégation,  
La directrice de l'Inspé  
**Pascale BRANDT-POMARES**